



Traduction Bernard Brajzblat sous le contrôle du Rav A.Sénior de Créteil



**Chabbath
Vayichla'h**
5770

5 Décembre 2009
Volume VIII – Lettre 7
18 Kislev 5770

Hil'hoth Bera'hoth XIX: Erreurs sur les bera'hoth (3^{ème} partie).

Il est important avant de réciter une *bera'ha* (bénédictio) de bien déterminer celle qui est appropriée. La raison en est qu'avant de mentionner le nom de *Hachem*, il faut déjà savoir ce que l'on dira à la fin de la *bera'ha*.

Cela ne semble-t-il pas évident ?

L'important est qu'il ne faut pas entamer une *bera'ha* et mentionner le nom de *Hachem* sans savoir ce que l'on souhaite consommer. Par exemple, celui qui a devant lui une pomme et une banane doit décider avant le début de la *bera'ha* sur quel fruit elle va porter.¹

Que faire si je me rends compte que ma bera'ha est incorrecte après l'avoir débutée ?

Si par exemple vous êtes sur le point de réciter "*boré péri haets*" ("créateur du fruit de l'arbre" bénédiction récitée avant la consommation du fruit d'un arbre) en voulant prendre un bonbon et qu'après avoir prononcé le nom de *Hachem* vous vous apercevez de votre erreur puisqu'il convient de dire la *bera'ha* "*chébakol*" (bénédictio rappelant que tout a été créé par D., récitée avant la consommation de boissons autres que le vin ou d'aliments ne provenant ni d'un arbre ni de la terre), vous pouvez et devez vous raviser et terminer la *bera'ha* avec la bonne conclusion, même si vous ne l'avez pas commencé dans cette optique.²

Comment cette bera'ha est-elle valide puisque le nom de Hachem en est l'essentiel ?

Dans le traité *Bera'hoth* 12a, la *guemara* cite le cas de quelqu'un qui tient un verre de bière en pensant que c'est du vin et prononce le nom d'*Hachem* avec l'intention de le faire suivre de "*boré péri haguefen*" ("créateur du fruit de la vigne" bénédiction récitée avant la consommation de vin ou de jus de raisin). Se rendant compte de son erreur, il récite "*chébakol*". La *guemara* ne donne aucun *psak* (décision) à ce sujet et c'est pourquoi le *Rif* considère que la règle habituelle לקולא ספק דרבנן (en cas de doute sur une *mitsva* d'origine rabbinique, on ne la répète pas) s'applique. En d'autres termes puisqu'il est possible qu'une telle *bera'ha* soit valide, il n'est pas nécessaire et l'on ne doit **pas** la répéter.

Faut-il donc répéter une bera'ha deoraïtha (dont l'origine est dans la Torah) ?

On a, par exemple, le cas de celui qui s'étant rassasié avec du pain, ce qui l'oblige *deoraïtha* (d'après la *Torah*) à réciter le *Birkath Hamazone*, commence une *bera'ha* avec l'intention de réciter "*boré nefachoth*", mais se rend compte de son erreur et poursuit avec הזן את העולם (1^{ère} bénédiction du *Birkath Hamazone*). Le *bentch* étant un commandement *mideoraïtha*, il semble qu'il faille le recommencer puisque la *Guemara* exprime un *safek* (doute) quant à la validité de cette *bera'ha*.

Cependant, selon le *Biour Hala'ha*,⁴ de nombreux *Richonim* considèrent que la *bera'ha* est malgré tout valable, écartant ainsi l'obligation de la répéter. Il en déduit que le comportement à adopter dans un

tel cas n'est pas clair. D'après le *Michna Beroura*,⁵ il faut, au contraire, répéter la *bera'ha*. Toutefois, celui qui sait qu'il doit réciter le *bentch*, mais commence, par la force de l'habitude, une *bera'ha* incorrecte peut se reprendre sans avoir à recommencer le *bentch* depuis le début. La raison en est que lorsqu'il a prononcé le nom de *Hachem*, il avait l'intention de réciter le *Birkath Hamazone*.⁶

Que doit faire celui qui a récité "boré péri haets" sur un bonbon et s'est repris aussitôt ?

La *bera'ha* de celui qui s'est repris בְּתוֹךְ כְּדֵי דִיבּוֹר, qui est le temps nécessaire pour saluer son prochain par l'expression "שְׁלוֹם עֲלֶיךָ רַבִּי" est valable et n'a pas à être répétée. Par conséquent celui qui a récité la *bera'ha* "boré péri haets" et s'est repris dans les 3 secondes en disant "chébakol niyé bidevaro" n'a pas à répéter toute la *bera'ha*.⁷

Ceci est vrai pour toutes les *bera'both* (sauf celles *deoraitba*, comme mentionné plus haut). Cependant, si l'on ne s'est pas repris pendant כְּדֵי דִיבּוֹר, il faut reprendre la *bera'ha* depuis le début.

Que doit faire celui qui "réfléchit" à la bera'ha appropriée ?

Quelqu'un termine une *bera'ha* inappropriée et laisse passer תוֹךְ כְּדֵי דִיבּוֹר parce qu'il hésite sur la *bera'ha* correcte. Il pourrait penser qu'il n'y a pas réellement de *hefsek* (interruption) puisqu'il n'a cessé de penser à la *bera'ha* à venir mais il devra malgré tout, dans ce cas, répéter la *bera'ha*.⁸

La tomate que j'avais en main sur laquelle j'ai récité la bera'ha est tombée. Dois-je la répéter avant de prendre une autre tomate de la table ?

Selon le *Choul'han Arou'h*,⁹ il faut réciter une nouvelle *bera'ha* et le *Biour Hala'ha* explique¹⁰ que pour le *Me'haber* (rédacteur du *Choul'han Arou'h*, décisionnaire pour les *sefardim*) c'est le cas, même pour celui qui avait l'intention de consommer les autres tomates. Pour le *Rama* (décisionnaire pour les *ashkénazim*), on ne doit répéter la *bera'ha* que si l'on n'avait pas l'intention de consommer les autres tomates, même si elles étaient posées sur la table. On considère que dans un cas général où l'on n'a pas trop pensé à l'étape suivante,¹¹ la *bera'ha* ne couvre pas automatiquement les autres tomates.

Par contre, le *Michna Beroura*¹² rapporte l'opinion de différents *Richonim* (Sages de la 1^{ère} génération ayant vécu dans la 1^{ère} moitié du 2^{ème} millénaire) qui ne sont pas d'accord avec ce *psak* (décision) et qui pensent, en vertu du principe de ספק ברכות להקל (en cas de doute sur la nécessité de réciter une *bera'ha*, on s'en abstient), que s'il y a d'autres tomates sur la table, on ne répète pas la *bera'ha*.

[1] קצש"ע ו' א', בא"ה בלק יד, חי"א כלל ה' סט"י יד

[2] *Siman* 209:1 & *Michna Beroura* 2-3.

[3] Voir *Biour Hala'ha* ד"ה ותוך כדי דיבור

[4] *Ibid*

[5] *Siman* 209:6

[6] *Michna Beroura siman* 209:6

[7] *Siman* 209:2

[8] הליכות שלמה פכ"ב סי"ב

[9] 206:6

[10] ד"ה רק

[11] *Michna Beroura* 206:26

[12] *Ibid*

Suite la semaine prochaine

Un mot sur la *paracha Vayichla'h*.

וישאל יעקב ויאמר הגידה נא שמך, ויאמר למה זה תשאל לשימי (*Beréchith* Genèse 32:30) (Jacob l'interrogea en disant: "Apprends-moi, je te prie, ton nom." Il répondit: "Pourquoi t'enquérir de mon nom ?")

Selon *Rachi*, l'ange dit ainsi à *Yaacov* (Jacob) que l'on n'a pas de nom permanent. Cela provient du fait que le *yetser hara* (mauvais penchant) n'a pas non plus de nom permanent. Pendant une longue période, il s'est appelé "*avoda zara*" (idolâtrie) puis a été aboli. Il prit ensuite le nom de "philosophie", avant de devenir "*haskala*" (mouvement de pensée juif du XVIII et XIX siècle visant à intégrer les juifs dans les sociétés européennes), puis plus tard "communisme". Son nom se transforme parfois si vite que l'on n'a pas le temps d'élaborer une stratégie de lutte adéquate.

Par contre le nom de *Yaacov* est permanent. לא יקרא שמך עוד יעקב כי אם ישראל יהיה שמך (*Beréchith* Genèse 35:10) ("... mais ton nom, désormais ne sera plus *Yaacov*, ton nom sera *Israël*"), ton nom est שר קל (Prince de D.), tu as combattu le *yetser hara* et ce nom ne doit pas changer, tu ne dois jamais abandonner (d'après *Rav Pinkus* dans תפארת שמשון).

Pour la guérison totale et définitive de 'Haya JOURNO bath Gueoula SUISSA

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel, 4, rue des Archives 94000 - CRETEIL 01.43.99.03.07

e-mail: deborah-guitel@club-internet.fr site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'attention d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter mais déposer dans une **Gueniza**